

Image not found or type unknown



partage de bien immobilier

Par **takya**, le **18/11/2008** à **00:29**

nous possédons un immeuble en Algerie, les 3/4 de ses propriétaires sont Algeriens et 1/4 appartient à un Algerien marié à une Française (mort tous les 2 depuis plusieurs années) laissant 2 filles, dont l'une vie en France et l'autre est morte en laissant 3 filles qui vivent actuellement en France et dont le père est Algerien
ma question est : que faut-il faire pour partager ce bien - merci d'avance -